Présentation de l'épreuve orale du DNB

Une langue étrangère peut être utilisée durant l'oral.

Présentation individuelle

Supports ou productions possibles :

- Un dossier
- Un exposé
- Un panneau d'affichage
 - Un diaporama
 - Une vidéo ...

Un jury composé de deux professeurs

EPREUVE ORALE DU DNB

La durée : 15 minutes (5 minutes de présentation et 10 minutes d'entretien)

Il s'agit de présenter l'un des projets abordés dans le cadre des EPI ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs :

- Parcours Avenir
- Parcours d'éducation artistique et culturelle

Le barème:

Attendus	Nombre de points
Maîtrise de	50 points
l'expression orale	
Maîtrise du sujet	50 points
présenté	
Total de l'épreuve	100 points
orale	

Au moins deux disciplines sont concernées



Calendrier:

Jeudi 2 juin : Date limite de l'engagement de l'élève et de ses représentants sur son projet.

Mercredi 15 juin : Épreuve orale